

Traiter l'accessibilité et l'adaptation d'un logement

Formation 08



SIRET : 814 307 12000018 – APE : 7112 B
Consultant Formateur Certifié ICPF&PSI : A100391
Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192
Qualifié OPQIBI 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Formacodes	22214
Formateurs et intervenants	Jean-Marc BERNARD - Audit - Spécialiste handicap et accessibilité universelle
Tarifs et durées <i>(à la date du document)</i>	En présence : 720,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h A distance : 600,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h + 2 h en présence En entreprise : 2 000,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h <i>Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4° a du CGI</i> Pour actualiser cliquer ici
Lieux de formation	Carmaux, Bordeaux, Paris, Nantes, Arles, Toulouse, DROM et autre... (l'adresse sera communiquée après confirmation de l'inscription)
Conditions	Repas et hébergement non compris
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir calendrier des sessions sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir E-learning ou autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires <i>(à la date du document)</i>	4,94/5 100% des 16 bénéficiaires ayant suivi cette formation de février 2020 à octobre 2020 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction de 100% : 18% positif et 82% très positif
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formation-traiter-l-accessibilite-et-l-adaptation-d-un-logement

Fiche mise à jour le 30/10/2020

Description résumée

Diagnostic personnalisé d'accessibilité d'un logement ou lieu de vie, préconisations pour des équipements, aides techniques et adaptations ; Exercices pratiques et mises en situation professionnelle, méthodologie, grille de diagnostic et nombreux documents fournis dont diaporama de la formation.

1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux.

Le respect des normes d'accessibilité est un point important dans la réalisation de ce projet. Mais c'est la prise en compte de l'environnement global du lieu de vie de l'intéressé qui conditionnera certainement le succès de l'opération.

Proposer des solutions adaptées aux problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et aux caractéristiques de son logement implique une approche méthodologique d'ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une formation courte, spécifique à votre activité.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Public destinataire

Ergothérapeutes, conseiller(ère)s habitat, courtiers en travaux, facilitateurs, professionnels de l'accompagnement, gestionnaires immobilier, professionnels dont l'activité est en lien avec l'adaptation des logements et le maintien à domicile, etc.

3. Prérequis

- Diplôme, expérience ou projet professionnel dans le domaine de l'accompagnement ou de l'adaptation des logements et du maintien à domicile

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

4. Objectifs – but professionnel visé

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement, d'élaborer et de conduire un projet qui réponde aux attentes et aux besoins de l'intéressé, de la famille et des aidants, de façon optimale au regard de la réglementation et des contraintes du cadre bâti.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Identifier les contraintes environnementales extérieures à prendre en compte dans l'adaptation du logement.
- 4.2. À partir de la demande d'aménagement et de l'évaluation des besoins de la personne déficiente, analyser la chaîne de déplacement dans le logement et l'utilisation des équipements.
- 4.3. Préconiser les équipements, aides techniques et adaptations nécessaires, en prenant en compte les technologies nouvelles et innovantes, les problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et les aidants.

5. Objectifs pédagogiques à atteindre

Pendant la formation, les participants, suivant leur fonction dans le projet, devront :

- 5.1. Prendre en compte l'environnement extérieur « de proximité » de la personne déficiente.
- 5.2. Établir un diagnostic d'accessibilité du logement et de ses équipements personnalisés par rapport à son occupant.
- 5.3. Sélectionner, parmi les solutions technologiques innovantes, les techniques et produits efficaces et pertinents.
- 5.4. Participer en groupe à la résolution de problèmes avec l'aide du formateur lors d'études de cas d'adaptation de logements proposés par les stagiaires.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique et pratique avec mise en situation professionnelle (étude de cas, y compris mesures et utilisation du matériel requis) seul, en binôme et en retour avec le groupe.

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Si mode présentiel : Matériel et équipements de mise en situation de handicap (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...)
- Matériel de diagnostic (inclinomètre, luxmètre, dynamomètre, laser de chantier, télémètre...)
- Documents papiers de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation numérique

Pour la formation à distance en mode "classe virtuelle" :

- Plateforme de connexion APOLEARN ou DIGIFORMA
- Prérequis techniques : ordinateur avec webcam et connexion internet haut-débit
- Jours et horaires imposés
- Pas de travail personnel imposé
- Possibilité de participation à distance à une formation en mode présentiel

7. Programme et contenu

JOUR 1 :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage

- **Module ADAPT-03 : Diagnostic d'accessibilité personnalisé du lieu de vie**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de déterminer à l'aide d'une grille de diagnostic les différents obstacles, gênes, empêchements, difficultés, ruptures dans la chaîne de déplacement en lien avec les déficiences de la personne.

- > Amélioration des connaissances de la réglementation et des circulaires en matière d'accessibilité du cadre bâti et des espaces extérieurs
- > Familiarisation avec quelques termes du bâtiment
- > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
- > Élaboration, décryptage et utilisation d'une grille de contrôle
- > Exercices et mise en situation sur site

- **Module ADAPT-02 : Prise en compte de l'environnement du lieu de vie**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable d'identifier les problématiques liées à l'accessibilité de l'environnement du lieu de vie, d'en mesurer l'accessibilité et d'en faire un préalable à un projet d'adaptation du logement.

- > Prise en compte du niveau d'accessibilité de l'immeuble, des parties communes, des cheminements extérieurs, des jardins et terrasses, de la rue et de la voirie en général, des commerces de proximité ; et évaluation de la pertinence du projet d'adaptation
- > Prise en compte de l'aide humaine des proches
- > Approche méthodologique globale

JOUR 2 :

- Examen de dossiers d'adaptation réalisés pour différents types de situations et pour différents types de pathologies
- **Module ADAPT-04 : Préconisations et aides techniques**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de préconiser des solutions aux problèmes rencontrés et d'identifier, en cas d'impossibilité technique, des moyens de substitution adaptés.

Travaux, aménagements, réorganisation des espaces et/ou équipements techniques pour les quatre familles de handicap

- > Solutions technologiques innovantes et systèmes domotiques
- > Exemples de réalisations réussies
- > Les erreurs à éviter

- **Module ADAPT-05 : Étude de cas sur plans et mise en situation de recherche de solutions d'adaptation**
(Expérimentation des acquisitions théoriques de la formation et études de cas proposés par les stagiaires)

Compétences développées : Être capable de reproduire avec aisance la méthodologie apprise incluant diagnostic et préconisations.

- > Exercices et mise en situation sur site
- > Expérimentations en groupe d'après des dossiers qui ont posé un problème aux stagiaires dans l'exercice de leur activité professionnelle

- Clôture de la formation :
Contrôle des connaissances par un QCM
Remise de documents numériques
Remise de l'attestation de compétences
Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

8. Modalités d'information et d'accueil

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun. À chaque candidat est remis un livret d'accueil comprenant notamment la présente fiche et le règlement intérieur.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

9. Modalités de contrôle continu

Les exercices et études de cas réalisés sont confrontés aux avis des pairs puis à celui du formateur.

10. Modalités d'évaluation des acquisitions

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM d'une trentaine de questions. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de compétences est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

Choisir **LIESS ACCESS** pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification ICPF&PSI, agréé CNEFOP, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une grande documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris des fichiers modifiables, une grille de rapport de diagnostic complète en version Word avec proposition rédactionnelle par listes déroulantes, des tableaux de programmation de travaux et de prix du BTP en version Excel.

Une assistance à distance après formation est assurée pour le premier chantier.

Cette formation permet d'être référencé(e) sur le réseau professionnel HANDI-RENOV.

Thierry LIES,

Dirigeant de LIESS ACCESS, expert dans l'audit d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des bâtiments et aménagements.

Consultant-formateur certifié ICPF (agréé CNEFOP) et qualifié OPQIBI pour la prise en charge du handicap, responsable et concepteur des formations, gestionnaire du réseau de professionnels HANDI-RENOV.



Session de formation à Paris (75)

Jean-Marc BERNARD,

Consultant expert dans l'accessibilité universelle.

A joué un rôle de représentation au sein de différentes commissions et instances publiques, un rôle de conseil pour la ville de Paris lors de la mise en accessibilité du réseau des bus ; a été responsable Cadre de vie et Accessibilité à la Délégation de Paris puis conseiller technique Accessibilité Universelle à l'Association des Paralysés de France.



Session de formation à Mazères (33)